

Nous nous réjouissons particulièrement du consensus qui s'est dégagé à la Conférence de Nairobi marquant la fin de la Décennie de la femme. Les nations du monde se sont entendues sur un plan d'action pour la promotion de la femme à mettre en oeuvre au cours des quinze prochaines années. Les Canadiens sont fiers du rôle d'incitation au consensus joué par notre délégation, et notre Gouvernement entend définir des moyens de concrétiser les Stratégies de Nairobi. Il va sans dire que l'Organisation elle-même doit, dans l'exécution de ses programmes et dans sa politique de recrutement aux échelons supérieurs, respecter intégralement les objectifs énoncés dans les Stratégies d'avenir. A l'heure actuelle, les femmes occupent moins de 6 pour cent des postes professionnels de haut niveau, et il est incontestable que l'Organisation a encore beaucoup de progrès à faire dans la réalisation de l'équité.

Il nous faudra également examiner sérieusement la réforme du fonctionnement de l'Organisation. Les mécanismes de règlement des problèmes doivent être révisés. Il faudrait limiter les polémiques et adopter moins de résolutions. Il faut désamorcer les critiques d'après lesquelles le fonctionnement des Nations Unies constitue en lui-même un problème de première importance.

Les Canadiens, écoutant la voix de leur conscience, soutiennent l'action de l'Organisation par leur contribution financière et matérielle, de l'UNESCO au Sahel. Ils doivent obtenir l'assurance que le fonctionnement des Nations Unies sera amélioré et mérite le respect qu'on manifeste si volontiers à l'égard des objectifs énoncés dans la Charte. Dans la rigueur de l'hiver canadien, les maisons que l'on n'entretient pas finissent par être abandonnées, précisément parce qu'elles n'offrent plus la protection qu'elles devaient assurer. Nous ne pouvons pas nous permettre de négliger l'entretien de cette maison des Nations Unies.

Il nous faut reconnaître que des signes de négligence se manifestent. Il arrive trop souvent que des institutions spécialisées débattent de questions politiques controversées. L'ordre du jour de l'Assemblée et de ses Commissions est constamment alourdi par des débats rituels. Certains pays riches refusent de verser leur contribution, tandis que d'autres menacent de réduire leur quota-part. Le Secrétaire général a fait preuve de courage en attirant l'attention à maintes reprises sur ces déficiences.

M. le Président, les changements et les réformes revêtent une importance décisive pour les Nations Unies. Il nous faut redonner à cette prestigieuse Assemblée l'autorité qui lui a été conférée par la Charte. Nous devons donc